Mademoiselle

KOFFI DENISE

SEVE INVESTISSEMENT

Période: février 2025 Bien CI-ABJ-COCO-AGHI-IMME-3-ETAGE-1-APPT-1

Désignation		Montant loyer		
Loyer-Période	01 / 02 / 2025	au	28 / 02 / 2025	15000 F

NB: Le loyer est dû avant le 10 de chaque mois entamé, dans les cas contraire une pénalité de 10% (Dix pour cent) vous sera

résumé facture

Période **février 2025**A payer avant 10 / 02 / 2025
Montant du loyer : 15000 F

Fait à Abidjan,

SABLIN SEVERIN

Monsieur

ZOBI ZOBEL

SEVE INVESTISSEMENT

Période: février 2025 Bien CI-ABJ-YOPO-ASSA-MAG-1

Désignation				Montant loyer
Loyer-Période	01 / 02 / 2025	au	28 / 02 / 2025	65000 F

NB: Le loyer est dû avant le 10 de chaque mois entamé, dans les cas contraire une pénalité de 10% (Dix pour cent) vous sera

résumé facture

Période **février 2025**A payer avant 10 / 02 / 2025
Montant du loyer : 65000 F

Fait à Abidjan,

SABLIN SEVERIN